RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 3314803A-2B00-4B86-A277-2367B022F69D

FONCIERE TM

Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
Au capital de 95500 €

[redacted]

RCS PARIS 922 169 180

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 MAI 2025

L'an [redacted]

Le treize mai

A 13h

Monsieur MARCIANO Tal en sa qualité d'associé Unique de la Société au capital de 95500 € a décidé d'adopter les résolutions suivantes ;

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent en entrant en séance.

ORDRE DU JOUR

-extension d objet social

-nomination de co gérant

-modifications corrélatives des statuts

-pouvoirs pour les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide d'étendre l'objet social à toutes transactions sur immeubles et fonds de commerce

Le reste de l'article demeure inchangé

Cette résolution est adoptée par l'associé unique





Docusign Envelope ID: 3314803A-2B00-4B86-A277-2367B022F69D

DEUXIEME RESOLUTION

L associé unique décide de désigner en qualité de co gérant pour une durée indéterminée à compter de ce jour madame AMSELLEM Annaêlle ,Alice ,Zaiza demeurant [redacted]

Elle ne percevra pas de rémunération en rétribution de son mandat.

toutes indemnités de déplacement et autres avantages particuliers seront fixées ultérieurement, s il y a lieu.

Cette résolution est adoptée .

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l Article 2 des statuts s'en trouvera modifiés en conséquence.

Il sera désormais rédigé comme suit :

La propriété la mise en valeur et la gestion par la location ou autrement de tous droits et /ou biens immobiliers ;l'achat la revente de biens immobiliers de terrains à bâtir de fonds de commerce d'actions ou parts de sociétés, l'activité d'apport d'affaires ; toutes transactions sur immeubles et fonds de commerce.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Gérant déclare la séance levée

Lu et approuvé

Certifié conforme à l'original

Monsieur MARCIANO Tal

[redacted]

Bon pour acceptation de co gerant

Madame AMSELLEM Annaêlle

[redacted]